

**Les différents problèmes identifiés lors d'une session de TOEIC en distanciel par l'administration d'Ets Global**

**1. Demande de vérification complémentaire de l'identité du candidat**

Merci de nous fournir un justificatif d'identité. Dès réception, nous vous communiquerons votre niveau ou attestation.

Attention : vous avez un délai de 3 mois à compter de la date de la session de test pour faire valider votre examen.

**2. Problème(s) technique(s) identifié(s) lors de la session de test : Résultat délivré**

Vous pouvez récupérer votre attestation au SCEL – Le Quai 43 – 2ème étage – bureaux 218/208  
Attention : la présentation de votre pièce d'identité est obligatoire lors de la délivrance de votre attestation

**3. Irrégularité(s) éventuelle(s) identifiée(s) par notre prestataire lors de la session de test : Résultat délivré**

Votre score est en attente de vérification par l'administration d'ETS Global.

**4. Irrégularité(s) identifiée(s) par ETS Global lors de la session de test : Résultat annulé**

Votre session de TOEIC a été annulée par ETS car vous n'avez pas respecté les procédures administratives du test exigées. Ets Global n'est donc pas en mesure de fournir votre attestation de TOEIC.

**5. Problème(s) technique(s) identifié(s) lors de la session de test : Résultat annulé**

Votre session de TOEIC a été annulée par ETS Global, suite aux problèmes techniques identifiés lors de votre examen

**6. Résultat en cours de révision**

Votre score est en attente de révision par l'administration d'ETS Global. Nous vous informerons de la suite qui sera donnée après vérification d'ETS Global.

**7. Résultat non disponible/Absent**

Votre session de TOEIC a été annulée par Ets Global car vous n'avez pas débuté/terminé votre test de TOEIC.

EST GLOBAL s'est engagé à protéger les données à caractère personnel des candidats. Ainsi, conformément aux dispositions du Guide d'Administration de surveillance à distance du test TOEIC Listening and Reading – Programme Institutionnel, toute demande relative à une session de test doit être faite dans un délai de trois mois à compter de la date de votre passage de test de TOEIC auprès du SCEL ([scel@univ-lyon1.fr](mailto:scel@univ-lyon1.fr)). **Passé ce délai, si aucun évènement frauduleux n'a été identifié, ETS GLOBAL supprimera automatiquement les enregistrements audio-visuels de la session du test du candidat.**